

1er octobre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE
CHU de Toulouse

**DELEGATION A LA
COMMUNICATION**
Hôtel-Dieu St Jacques

Contact :

Marie-Claude Sudre
Tél. : 05 61 77 83 49
Fax : 05 61 77 85 21
sudre.mc@chu-toulouse.fr

SITE INTERNET

www.chu-toulouse.fr

Le Centre de Radiochirurgie Stéréotaxique de Toulouse : le point sur le dispositif de suivi des patients

Le CHU de Toulouse a toujours affirmé et démontré son souci de transparence dès qu'il a eu connaissance de l'incident survenu au centre le 17 Avril 2007.

Le 17 Avril 2007, le CHU a été informé par la société Brainlab d'un problème de calibration de micro faisceaux utilisés pour le calcul des dosimétries.

Actions du CHU de Toulouse par rapport à cette annonce :

- L'équipe prend l'initiative de procéder à l'arrêt immédiat des traitements
- Effectue la déclaration immédiate de l'incident aux autorités compétentes
- Procède à des contrôles et recalcule le paramétrage des dosimétries pour l'ensemble des 145 patients traités depuis l'ouverture du centre,
- l'ASN effectue une inspection du centre le 3 Mai 2007 et autorise celui-ci à reprendre son activité dès le 3 Mai compte tenu de la réactivité des équipes et des mesures prises pour assurer la sécurité des patients et la transparence de l'information.

Concernant le suivi des patients :

- Tous les malades qui ont bénéficié d'un traitement depuis l'ouverture du centre jusqu'au 17 avril ont été revus en consultation par l'équipe avec examens de contrôle (certains plusieurs fois)
- Les Comptes rendus ont été systématiquement remis aux patients et adressés aux médecins traitants (dosimétries etc...)
- Le 8 Juin 2007, dans un souci d'écoute et d'accompagnement des patients, le CHU a sollicité le Médiateur Médical de la commission des relations avec les usagers afin qu'il se mette à la disposition des patients qui souhaiteraient le contacter.

- Le 19 Septembre 2007

Le CHU a adressé, à l'ensemble des patients, un courrier, signé par un représentant de l'équipe médicale, leur proposant l'accès à un dispositif global de nature à rassurer ceux qui en exprimeraient le besoin :

Possibilité d'avoir un 2^{ème} avis médical auprès d'un expert de leur choix possibilité de recourir à la consultation douleur et à un soutien psychologique s'ils en expriment le souhait.

Contrôles et inspections externes

Le CHU a fait l'objet d'inspections par plusieurs organismes dont certaines sont actuellement en cours.

- ASN Agence de sûreté Nucléaire- AFSSAPS- (Agence française de sécurité sanitaire de produits de santé) DDASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) Mai 2007 : autorisation de reprise d'activité le 3 Mai
- IGAS (Inspection générale des Affaires sociales) Juin Juillet (en attente du rapport final)
- INVS (Institut de veille sanitaire) juin
- Expert indépendant en radiophysique
- Expertise IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire)

L'ensemble des dossiers des patients (cliniques et planification dosimétrique) suivis par le Centre de Toulouse a été adressé à ces différents organismes.

Le CHU est prêt à participer à des expertises médicales amiables.